

# RENOUVELLEMENT HABILITATION ÉLECTRIQUE



Personnel électricien B1, B1V, B2, B2v, BR, BC – Renouvellement

Codes ROM Utilisés Passeport Prévention = 405388 - 105754 - 100240 - 105752 - 490101 - 108236 - 489701 - 105736



## Objectifs Pédagogiques :

- Connaître les dangers de l'électricité et d'identifier et analyser le risque électrique
- Connaître et savoir mettre en œuvre les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique conformément à la norme NFC 18510
- Être informés de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

## Logistique :

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants.

## Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques et d'exercices pratiques. Les groupes de travail ne sont pas surchargés.

## Les Moyens :

Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas

Formation pratique : Présentation d'appareillages et de matériel de sécurité.

## Profil Formateur :

**Formateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience dans le domaine**

## Formation Théorique et Pratique :

Durée : 1 Jour et demi (soit 10.50H)

Contenu Théorique :

### 1. CITER les principaux effets du au courant électrique et les conditions d'électrification :

- Les accidents d'origine électrique : le risque de contact direct ou indirect, les phénomènes d'arc
- Les risques corporels : les brûlures, la téτανisation musculaire, l'électrolyse du sang
- Les moyens de protections :
  - \* contre le risque de contact direct : obstacle, isolation, éloignement
  - \* contre les contacts indirects : les dispositifs différentiels, la liaison équipotentielle, le rôle de la terre.

### 2. DECRIRE le principe de l'habilitation et DONNER la définition des symboles d'habilitation

- Les différents domaines de tension : leur nom et limite
- Les zones d'environnement : leur nom et limites
- Les différents symboles d'habilitation : définition, rôles et responsabilités
- Les prescriptions associées aux zones de travail

### 3. CITER les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique et DECRIRE les séquences de mise en sécurité d'un circuit

- L'analyse du risque
- Les mesures de protection
  - \* La consignation, la mise hors de portée, la mise hors tension
  - \* Les EPI, EPC
  - \* La V.A.T.

#### **4. CITER les équipements de protection collective et leur fonction**

- Le balisage de la zone de travail

#### **5. Citer les équipements de protection individuelle et leur fonction**

- Les EPI
- Leur emploi et l'entretien

#### **6. DECRIRE la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans l'environnement électrique**

- Art 13 de la NFC 18-510
- Extincteur à utiliser
- Notions de 1er secours

#### **7. RECONNAITRE les différentes fonctions des matériels électriques BT et TBT**

- La séparation
- La protection
- La commande

#### **8. CITER les documents et les acteurs concernés par les manœuvres de consignation**

- Les acteurs
- Les documents

#### **9. DECRIRE et REALISER les opérations de consignation**

- La consignation en une étape
- La consignation en deux étapes

#### **10. CITER les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique**

- Les travaux hors tension réalisés sur les ouvrages ou les installations
- Les travaux hors tension réalisés après consignation
- Ascension et travaux sur les supports de lignes aériennes
- Travaux sur les canalisations isolées

#### **11. RECONNAITRE les critères qualifiant les interventions élémentaire et générales et en CITER les limites**

- Les critères généraux d'une intervention BT
- Les critères spécifiques d'une intervention élémentaire BT

#### **12. CITER les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux et intervention en BT**

- Le matériel et l'outillage :
  - \* les conditions d'utilisation et de vérification des outils électroportatifs à main
  - \* les risques liés à leur utilisation et manipulation dans l'environnement électrique

#### **13. CITER les documents utilisables dans le cadre des travaux hors tension et des interventions**

- Les autorisations d'accès
- Les instructions de sécurité
- L'attestation de consignation
- L'avis de fin travail

#### **14. DECRIRE le déroulement des interventions BT générales**

- L'étape 1 : recherche de localisation des défauts
- L'étape 2 : élimination du défaut, réparation ou remplacement de l'élément défectueux
- L'étape 3 : réglage et vérification du fonctionnement du matériel électrique ou de l'appareil après réparation

#### **15. DECRIRE le déroulement des travaux**

- L'organisation, la délimitation et la signalisation de la zone de travail
- L'élimination du risque de présence de tension

**Les objectifs 1 à 6 sont abordés quel que soit le titre d'habilitation (ils correspondent au tronc commun 2 de la NFC 18-510) ils sont complétés par les objectifs 7 à 9 pour le titre BC, 7 à 12 pour le titre BR, 7 à 15 pour le titre B1, B1V, B2 et B2V**

#### Contenu Pratique :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables
- De mettre en œuvre les opérations définies dans le titre d'habilitation
- D'assurer la surveillance des travaux d'une zone d'essais
- De protéger la zone de travail
- D'évoluer dans une zone protégée
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

**Public Concerné :** Formation pour le personnel électricien devant intervenir dans un environnement électrique et/ou ayant besoin de pénétrer dans un local réservé aux électriciens pour y effectuer des travaux d'ordre électrique ou des interventions générales ou des manœuvres de consignation.

**Prérequis :** Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

**Evaluation :** Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique. Certificat de stage et avis après formation

**Lieu de Formation :** Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon  
63500 ISSOIRE

**Contact de Formation :** Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail :  
issoireformationprevention@outlook.fr

**Modalité et Tarifs :** Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer. Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.  
Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : [intercariforef.org](http://intercariforef.org) et [monncompteformation.gouv.fr](http://monncompteformation.gouv.fr)).

**Délais d'Accès :** Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

**Accessibilité Personnes Handicapées :** Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**Validité :** La validité de l'habilitation électrique est de 3 ans.

# RENOUVELLEMENT HABILITATION ÉLECTRIQUE

Personnel électricien B1, B1V, B2, B2v, BR, BC + Module Haute-Tension  
Renouvellement

Codes ROM Utilisés Passeport Prévention = 405388 - 105754 - 100240 - 105752 -  
490101 - 108236 - 489701 - 105736



## Objectifs Pédagogiques :

- Connaître les dangers de l'électricité et d'identifier et analyser le risque électrique
- Connaître et savoir mettre en œuvre les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique conformément à la norme NFC 18510
- Être informés de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

## Logistique :

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants.

## Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques et d'exercices pratiques. Les groupes de travail ne sont pas surchargés.

## Les Moyens :

Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas

Formation pratique : Présentation d'appareillages et de matériel de sécurité.

## Profil Formateur :

**Formateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience dans le domaine**

## Formation Théorique et Pratique :

Durée : 1 Jour et demi (soit 10.50H) + ½ Journée HAUTE TENSION soit 14 Heures

Contenu Théorique :

### 1. CITER les principaux effets du au courant électrique et les conditions d'électrification :

- Les accidents d'origine électrique : le risque de contact direct ou indirect, les phénomènes d'arc
- Les risques corporels : les brûlures, la téτανisation musculaire, l'électrolyse du sang
- Les moyens de protections :
  - \* contre le risque de contact direct : obstacle, isolation, éloignement
  - \* contre les contacts indirects : les dispositifs différentiels, la liaison équipotentielle, le rôle de la terre.

### 2. DECRIRE le principe de l'habilitation et DONNER la définition des symboles d'habilitation

- Les différents domaines de tension : leur nom et limite
- Les zones d'environnement : leur nom et limites
- Les différents symboles d'habilitation : définition, rôles et responsabilités
- Les prescriptions associées aux zones de travail

### 3. CITER les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique et DECRIRE les séquences de mise en sécurité d'un circuit

- L'analyse du risque
- Les mesures de protection
  - \* La consignation, la mise hors de portée, la mise hors tension
  - \* Les EPI, EPC
  - \* La V.A.T.

#### **4. CITER les équipements de protection collective et leur fonction**

- Le balisage de la zone de travail

#### **5. Citer les équipements de protection individuelle et leur fonction**

- Les EPI
- Leur emploi et l'entretien

#### **6. DECRIRE la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans l'environnement électrique**

- Art 13 de la NFC 18-510
- Extincteur à utiliser
- Notions de 1er secours

#### **7. RECONNAITRE les différentes fonctions des matériels électriques BT et TBT**

- La séparation
- La protection
- La commande

#### **8. CITER les documents et les acteurs concernés par les manœuvres de consignation**

- Les acteurs
- Les documents

#### **9. DECRIRE et REALISER les opérations de consignation**

- La consignation en une étape
- La consignation en deux étapes

#### **10. CITER les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique**

- Les travaux hors tension réalisés sur les ouvrages ou les installations
- Les travaux hors tension réalisés après consignation
- Ascension et travaux sur les supports de lignes aériennes
- Travaux sur les canalisations isolées

#### **11. RECONNAITRE les critères qualifiant les interventions élémentaire et générales et en CITER les limites**

- Les critères généraux d'une intervention BT
- Les critères spécifiques d'une intervention élémentaire BT

#### **12. CITER les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux et intervention en BT**

- Le matériel et l'outillage :
  - \* les conditions d'utilisation et de vérification des outils électroportatifs à main
  - \* les risques liés à leur utilisation et manipulation dans l'environnement électrique

#### **13. CITER les documents utilisables dans le cadre des travaux hors tension et des interventions**

- Les autorisations d'accès
- Les instructions de sécurité
- L'attestation de consignation
- L'avis de fin travail

#### **14. DECRIRE le déroulement des interventions BT générales**

- L'étape 1 : recherche de localisation des défauts
- L'étape 2 : élimination du défaut, réparation ou remplacement de l'élément défectueux
- L'étape 3 : réglage et vérification du fonctionnement du matériel électrique ou de l'appareil après réparation

#### **15. DECRIRE le déroulement des travaux**

- L'organisation, la délimitation et la signalisation de la zone de travail
- L'élimination du risque de présence de tension

**Les objectifs 1 à 6 sont abordés quel que soit le titre d'habilitation (ils correspondent au tronc commun 2 de la NFC 18-510) ils sont complétés par les objectifs 7 à 9 pour le titre BC, 7 à 12 pour le titre BR, 7 à 15 pour le titre B1, B1V, B2 et B2V**

#### Contenu Pratique :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action
- De rédiger les documents applicables
- De mettre en œuvre les opérations définies dans le titre d'habilitation
- D'assurer la surveillance des travaux d'une zone d'essais
- De protéger la zone de travail
- D'évoluer dans une zone protégée
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

**Public Concerné :** Formation pour le personnel électricien devant intervenir dans un environnement électrique et/ou ayant besoin de pénétrer dans un local réservé aux électriciens pour y effectuer des travaux d'ordre électrique ou des interventions générales ou des manœuvres de consignation.

**Prérequis :** Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

**Evaluation :** Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique. Certificat de stage et avis après formation

**Lieu de Formation :** Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon  
63500 ISSOIRE

**Contact de Formation :** Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail :  
issoireformationprevention@outlook.fr

**Modalité et Tarifs :** Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer. Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.  
Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : [intercariforef.org](http://intercariforef.org) et [monncompteformation.gouv.fr](http://monncompteformation.gouv.fr)).

**Délais d'Accès :** Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

**Accessibilité Personnes Handicapées :** Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**Validité :** La validité de l'habilitation électrique est de 3 ans.